



PROTOCOLE D'ACCORD

LA SÉCURITÉ DE NOS COLLÈGUES N'A PAS DE PRIX

COMMUNIQUE

Chers collègues,

Les événements tragiques et sans commune mesure de ce mardi 14 mai 2024 ont conduit nos 4 organisations, **FO Justice**, **UFAP Unsa Justice**, **CGT Pénitentiaire** et **SPS**, à vous demander de vous mobiliser. Nous tenons à vous remercier pour votre réactivité.

Cette mobilisation massive, sans faille et probe a permis d'échanger rapidement avec le ministère afin de proposer **une plate-forme revendicative commune**.

À l'issue, une proposition ministérielle a été travaillée et va permettre de rentrer très rapidement dans un protocole d'accord. Il était important de pouvoir réagir avec immédiateté et considérer qu'il y aurait malheureusement une administration pénitentiaire de l'après 14 mai 2024.

La sécurité de l'ensemble de nos collègues n'a pas de prix, et ce protocole doit le garantir.

La consultation de ce vendredi a confirmé la possibilité aux organisations **FO Justice**, **CGT Pénitentiaire** et **SPS** de valider ce relevé de décisions et d'appeler à l'arrêt du mouvement jusqu'à la signature du protocole, qui devra être conforme au relevé de décisions, **UFAP Unsa Justice** ayant besoin de plus de temps pour se prononcer.

Nous resterons donc très attentifs à la construction de ce protocole d'accord tant dans la forme, le fond que la temporalité, conformément au relevé de décisions présenté hier.

Le temps est encore au recueillement et toutes nos pensées vont bien évidemment vers les familles et les collègues meurtris par les décès et les blessures

FO Justice – le 18 Mai 2024

